

Extension de la Maison des femmes de Saint-Denis (93)

Adossée au Centre hospitalier Delafontaine, la Maison des femmes de Saint-Denis est une structure majeure de la prise en charge des femmes vulnérables et victimes de violences dans la région et au-delà.

Elle a la particularité d'accueillir en un lieu unique un ensemble de professionnels de santé et de compétences (psychologique, médico-sociale et sanitaire, actes de soins, prévention), proposant ainsi une prise en charge globale des patientes.

La Maison des Femmes fédère ainsi trois pôles d'activités :

- Un pôle sanitaire (consultations IVG, violences conjugales et intrafamiliales, mutilations sexuelles ; la chirurgie au bloc de l'hôpital pour les IVG et les réparations des mutilations sexuelles) ;
- Un pôle planification familiale (missions d'accompagnement social et d'éducation à la santé sexuelle et reproductive et conseil conjugal) ;
- Un pôle « accueil des femmes victimes de violence » (activités de dépistage des violences, de soutien psychologique, juridique et social, de participation à des groupes de parole, de diagnostic social...).

En activité depuis 2016, l'activité croissante de la Maison des femmes a nécessité une extension de ses locaux. Cette extension représente un budget d'environ 900 000€ dont les deux tiers sont financés via une aide attribuée par l'Agence régionale de santé Île-de-France. L'Agence accompagne par ailleurs financièrement le fonctionnement de la Maison des femmes avec une aide annuelle de 160 000€, en plus de financements attribués pour soutenir des actions ciblées, notamment en matière de prévention et de promotion de la santé.

« L'ARS s'est engagée pour soutenir l'extension et le fonctionnement de la Maison des femmes car elle assure une mission indispensable, indissociable de notre combat pour l'égalité, qui traduit les mots en actes et irrigue largement en Île-de-France. Nous devons encourager toutes les initiatives de cette nature portées par des établissements de santé », a indiqué Aurélien Rousseau, Directeur général de l'ARS Île-de-France.

L'inauguration de cette extension aura lieu le 8 mars 2019 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.